

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 61 (1935)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Assemblée générale du 21 mars 1935.

Présidence M. Thévenaz, architecte.

Cette assemblée générale réunit environ 80 membres. A l'ordre du jour figurait en particulier : rapport du comité et des vérificateurs des comptes sur l'exercice écoulé, renouvellement d'une partie du comité et des vérificateurs, fixation de la cotisation annuelle, communication du comité central concernant de nouvelles possibilités de travail pour les professions techniques, rapport sur le projet de code d'honneur de la S. I. A.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, M. Thévenaz présente le rapport de gestion et retrace l'activité de la section durant l'année écoulée. Il rappelle les conférences et excursions organisées et le travail de la société en ce qui concerne la protection du titre. Le nombre des membres n'a cessé d'augmenter et la section vaudoise conserve son rang de deuxième section suisse.

M. May, caissier, expose la situation de la caisse et les comptes annuels sont admis sans observation et décharge est donnée aux vérificateurs et au caissier. La cotisation annuelle est maintenue à Fr. 12.

M. Thévenaz ayant fait part de son intention de quitter la présidence, sur sa proposition, M. Stucky, professeur, est nommé, à l'unanimité. En outre M. Rüttiman, ingénieur et M. R. Bonnard, architecte, se retirant du comité, sont élus à leur place M. J.-P. Vouga, architecte et M. D. Bonnard, ingénieur, ce dernier fonctionnera comme caissier. MM. Du Pasquier et Naef conservent la charge de vérificateurs des comptes.

Le Comité central s'étant mis en rapport avec le chef de l'Office fédéral chargé de l'étude de nouvelles possibilités de travail dans les professions techniques, M. le président donne lecture à l'assemblée d'une communication relative à cette question. Une commission sera nommée dans chacune des sections de la Société suisse des ingénieurs et des architectes et fera rapport au Comité central après avoir pris contact avec les autorités cantonales intéressées. La commission vaudoise est présidée par M. le professeur Bolomey.

M. le professeur Stucky entretient ensuite l'assemblée du projet de code d'honneur. Il s'agit de régler les différends entre membres de la Société et de prendre des sanctions contre les atteintes portées à la morale professionnelle. Le code prévoit dans chaque section la création d'un conseil d'honneur de trois membres ; en outre une commission suisse fonctionnerait comme instance de recours.

M. le président Thévenaz clôt la séance, non sans avoir remercié ses collaborateurs du comité. Les applaudissements de l'assemblée lui montrèrent combien la section lui était reconnaissante de son activité et de son dévouement.

Cette séance fut suivie d'un souper et d'une soirée fort réussie au cours de laquelle M. Stucky, président, remercia M. Thévenaz de son travail et de son dévouement et montra quelle était la direction dans laquelle devait se poursuivre l'activité de la société : « L'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et la section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes ne peuvent que collaborer. Du caractère particulier de chacune de ces sociétés résulte un travail utile, l'A. E. I. L. sauvegardant les intérêts d'un groupement d'anciens élèves et ceux d'une école ; la S. V. I. A., section d'une société suisse, défendant les intérêts d'un groupement professionnel et prenant part à une activité suisse d'ensemble. »

Actuellement les tâches essentielles de la S. I. A. sont la rédaction des normes, la protection du titre d'ingénieur et d'architecte, la lutte contre le chômage dans les professions techniques, la liquidation des conflits (code d'honneur).

Il faut que notre société, poursuit M. le Président, serve à renforcer la collaboration entre jeunes et vieux, vienne en aide aux collègues pâtissant des circonstances actuelles. L'organisation de conférences techniques de caractère pédagogique permettra aux jeunes sans travail de parachever leurs études et offrira aux plus âgés l'occasion de s'initier aux problèmes les plus récents.

Nous devons garder une étroite collaboration avec le Comité central et resserrer, dans la mesure du possible, les liens qui unissent les sections genevoise, neuchâteloise, fribourgeoise,

valaisanne et vaudoise, afin de faire connaître, avec à-propos et objectivité, la manière de penser et d'agir caractérisant notre mentalité romande.

Grâce à l'amabilité et à l'esprit de quelques membres et amis de notre société la soirée s'acheva sans que personne pense à interrompre plus tôt le cycle des nombreuses productions.

BIBLIOGRAPHIE

Le « Larousse » de l'industrie.

La publication des vingt premiers fascicules de ce nouveau « Larousse » a déjà obtenu un grand et légitime succès : n'apporte-t-il pas, en effet à l'industriel et à l'artisan, des moyens nouveaux et efficaces pour vaincre la crise et pour réussir ? Nulle part on ne trouverait une semblable documentation sur toutes les branches de l'industrie, sur les matières premières et leur circulation dans le monde, sur les procédés de fabrication les plus récents et les plus économiques, sur les méthodes modernes d'organisation, la comptabilité industrielle, la fiscalité actuelle, etc., etc. Citons, à titre d'exemple, au hasard des derniers fascicules parus, les articles *bâtiment, béton, bois, bonnerie, brevet d'invention, caoutchouc, carbures et carburants charpente, chauffe, chaussure*, articles dont certains atteignent un développement considérable, comme l'article « chauffe », qui comprend près de dix pages de texte et est illustré d'une vingtaine de gravures et d'une planche en couleurs.

(Le fascicule 2 fr. ; chez tous les libraires.)

Les matières colorantes artificielles, par Georges Martin, Directeur de la Société anonyme des matières colorantes et produits chimiques de Saint-Denis. Un volume in-16, 7 figures (Collection Armand Colin, Paris). Broché, 10 fr. 50 ; relié, 12 fr.

Les matières colorantes artificielles ont fait, depuis trois quarts de siècle environ, et surtout au cours des vingt-cinq dernières années, l'objet de très nombreux travaux. Il existe à leur sujet une bibliographie considérable, des traités nombreux et importants, qui sont, pour la plupart, très coûteux et s'adressent surtout aux spécialistes et aux savants. Il appartenait à la « Collection Armand Colin » de présenter, sous une forme concise, un ouvrage où cette partie si importante de la technique industrielle moderne serait rendue accessible à tous ceux qu'elle intéresse. Pour cet ouvrage, elle ne pouvait trouver une compétence plus reconnue que celle de M. Georges Martin, qui occupe un poste de premier plan dans une importante usine française de matières colorantes.

M. Georges Martin a su condenser en 200 pages les théories et les faits les plus intéressants. Son livre est un exposé clair et précis, sans être aride. Il comporte, à la fois, des renseignements sur les désignations commerciales et sur la constitution chimique des colorants synthétiques et, sans négliger les travaux des précurseurs, il s'attache à mettre en valeur les produits les plus importants et les plus modernes. Il sera donc lu avec le plus grand profit par tous les usagers des matières colorantes : teinturiers, imprimeurs, laquiers, fabricants de papiers, d'encre, etc... qui pourront y puiser les éléments de technicité indispensables à la bonne compréhension de leurs travaux ; par les chefs des industries textiles et similaires qui, sans s'occuper personnellement de l'application des colorants, ont besoin de ne pas ignorer complètement la nature et les propriétés ; par les étudiants en chimie et par tous ceux qui veulent s'initier à la question des matières colorantes avant d'en entreprendre une étude plus approfondie.

Die nutzbaren Gesteine der Schweiz von F. de Quervain und M. Gschwind. Mit einer Einführung von P. Niggli, Professor an der E. T. H., in Zürich. — Herausgegeben von der Geotechnischen Kommission der Schweiz. Naturf. Gesellschaft. — 468 Seiten Grossoktav, mit 4 Ganztafeln und 65 Figuren im Text. — In Ganzleinen gebunden Fr. 18. — Verlag Hans Huber, Bern.

Les noms des auteurs et des « patrons » de cet ouvrage sont garants de la sûreté de sa documentation et du soin avec lequel il est édité. C'est un auxiliaire indispensable, entre autres, aux entrepreneurs du génie civil, aux fabricants de ciments et de produits céramiques, à tous les « professionnels de la route ».

Voir page 6 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES — AFFAIRES A L'ÉTUDE

Régie : SOCIÉTÉ SUISSE D'ÉDITION à Lausanne, Terreaux 29, qui fournit tous renseignements.

Sur le débit de chaleur des radiateurs de chauffage central des locaux.

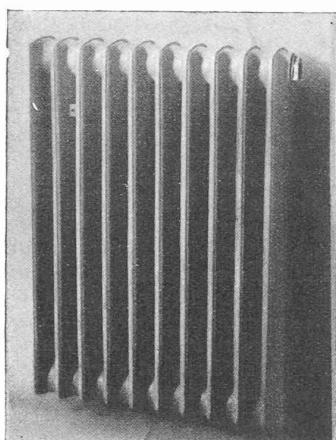


Fig. 1. — Radiateur-étalon.

Le débit de chaleur dégagée par les radiateurs dépend de nombreux facteurs, ce qui en rend la mesure malaisée et incertaine. Mais, si on ne vise qu'à obtenir des données comparatives, il suffit d'avoir à sa disposition un radiateur-étalon dont les caractéristiques soient connues. C'est cette méthode dont M. M. Hottinger, professeur agrégé à l'Ecole polytechnique fédérale, a usé pour évaluer les propriétés du nouveau *radiator en cuivre* construit par la maison *Oederlin et Cie S. A.*, à Baden. Le radiateur-étalon était un appareil normal, en fonte, représenté par la figure 1. Quant au nouveau radiateur en cuivre, décrit par le croquis de la figure 2 et la vue de la figure 3, il est constitué par un système de tubes, parcourus par l'agent calorifère (eau chaude ou vapeur), auxquels sont soudées, pour agrandir la surface rayonnante de l'appareil et pour l'*« habiller »*, des ailettes en cuivre ménageant entre elles des canaux verticaux où l'air chaud est animé d'un mouvement ascendant assez rapide. Comme ces canaux sont ouverts à leurs extrémités inférieure et supérieure, la circulation de l'air s'y fait sans obstacle et le nettoyage par le haut est très facile. Voici les caractéristiques mécaniques des deux appareils comparés.

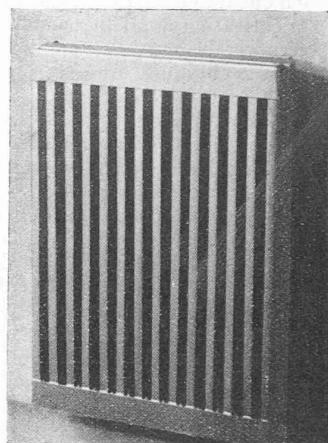


Fig. 3. — Radiateur en cuivre Oederlin.

Tableau I

	Nombre des éléments	Hauteur sans le pied mm	Encombrement en longueur mm	Encombrement en profondeur mm	Volume m³	Poids sans l'eau kg	Poids de l'eau kg	SURFACE DE CHAUFFE			
								Surface baignée par l'eau m²	Ailettes m²	Totale m²	Extérieure m²
Radiateur en cuivre	7	700	500	120	0,0420	22,5	4,10	0,48	4,74	5,22	3,0
Radiateur normal en fonte	10	710	500	120	0,0426	60	10,78	1,87	—	1,87	1,87

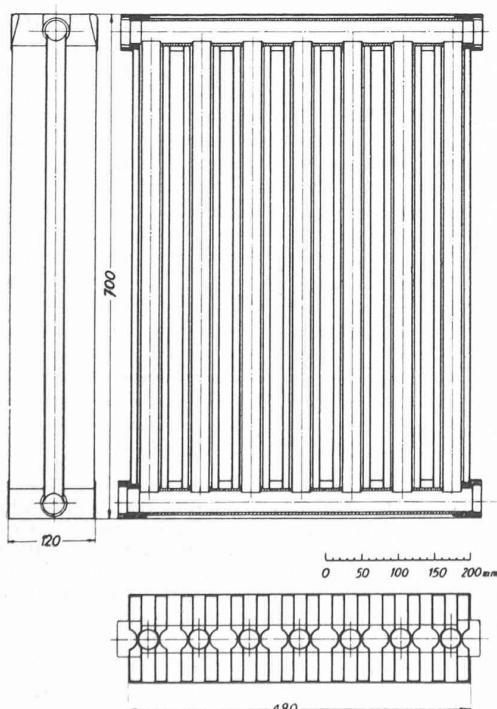


Fig. 2. — Croquis du radiateur en cuivre Oederlin.

Particularités notables du radiateur en cuivre : il supporte de plus fortes pressions d'eau, parce que la pression ne s'y exerce que dans les tubes qui, chacun le sait, résistent mieux aux sollicitations ; la rapidité de la mise en chauffe et du dégagement de chaleur et la facilité de réglage sont accrues du fait de la moindre capacité calorifique — due à la réduction du poids de métal et d'eau — du radiateur en cuivre : ainsi, tandis que le radiateur en cuivre atteint son régime d'équilibre de chauffe déjà au bout de 18 minutes, il en faut 43 au radiateur en fonte.

M. Hottinger a décrit, en détail, dans la « Schweizerische Technische Zeitschrift », les intéressantes expériences qu'il a exécutées pour déterminer les caractéristiques thermiques du radiateur *Oederlin, en cuivre*. Les résultats de ses recherches sont récapitulés par le tableau suivant :

Tableau II

	Débit de chaleur, en cal : h. ¹	Poids du radiateur sans l'eau kg	Débit de chaleur par kg de radiateur, en cal : h.
Radiateur en cuivre	1250	22,5	55,6
Radiateur normal en fonte	830	60,0	13,8

¹ Pour une différence de 60° entre la température moyenne de l'eau du radiateur et la température moyenne du local.

Autrement dit : *A égalité d'encombrement* (voir tableau I), le radiateur en cuivre débite 420 cal : h, ou 50,5 %, de plus que le radiateur en fonte, normal, tout en accusant un poids moindre de 60,5 % (tableau I).